

Politique de prise en compte des risques de durabilité dans la politique de rémunération

La durabilité et l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont au cœur de la stratégie de B & Capital. En tant qu'investisseur responsable, nous reconnaissons que la performance à long terme des entreprises dépend de leur capacité à anticiper et à gérer les risques liés à la durabilité.

Dans cette optique, notre politique ESG a été soigneusement définie pour gérer les risques de durabilité auxquels nos investissements peuvent être exposés. Elle repose sur une approche proactive visant à intégrer les enjeux ESG à toutes les étapes du cycle d'investissement, afin de garantir la pérennité des entreprises en portefeuille tout en minimisant les risques de durabilité.

Pour soutenir cette démarche, B & Capital attend de ses collaborateurs qu'ils mettent en œuvre cette politique de durabilité. Pour cela, des objectifs, spécifiques à chaque grade et chaque fiche de poste, ont été définis. Ils sont intégrés dans la grille d'évaluation annuelle, qui sert de support lors de la fixation des bonus individuels.

Ces objectifs incluent des actions concrètes telles que :

- Documentation des analyses ESG en amont d'un investissement ;
- Implication du management des sociétés tout au long du cycle d'investissement ;
- Suivi des objectifs ESG lors des comités de surveillance des participations ;
- Participation aux événements ESG annuels : comité ESG, comité climat & biodiversité, table ronde ESG ;
- Mise en place de critères ESG dans les mécanismes d'ajustement de la marge ;
- Intégration de clauses ESG spécifiques dans les pactes d'actionnaires.

Ces critères sont amenés à évoluer dans le temps pour refléter au mieux le contexte et les ambitions de B & Capital